



« Commons studies: Definition, Scope and Gouvernance »
« Etudes sur les Communs : définition, portée et gouvernance »

Thematic School no 2 / Ecole thématique n° 2

11-14 octobre 2022

Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH)

5 rue du Château de l'Horloge, Aix-en-Provence, France



This project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under grant agreement No 857269



ARGUMENTAIRE

L'école thématique « Commons studies : définition, portée et gouvernance » vise à confronter les approches de plusieurs disciplines (histoire, anthropologie, sociologie, science politique, géographie, économie, droit, etc.) autour de la notion de bien commun. Elle permettra la prise en compte des enjeux et de la gestion des biens communs pour enrichir les thématiques de recherche des participants.

Le concept de bien commun est l'objet d'un intérêt croissant de la part du monde académique et de la société civile depuis les années 1980. L'écologie humaine, la science politique, l'économie, la géographie se sont emparées de ce concept consacré par l'octroi du Prix Nobel d'économie à Elinor Ostrom en 2009 pour son travail sur les biens communs naturels. Elle les définit comme « des ressources partagées par un groupe de gens », reliant des faisceaux de droits, d'appropriation et d'usages et des communautés (Delmas et Le Roy 2019). De nombreux chercheurs se sont alors penchés avec passion sur les fondements et le fonctionnement de ces communs au point que l'on parle aujourd'hui de commons studies.

Au cœur des communs, il y a une ressource qui peut être matérielle (une rivière, une semence, une machine, etc.) ou immatérielle (un savoir, un logiciel, un code génétique, etc.). Pour autant, ressource n'implique pas nécessairement acception marchande. La ressource seule n'est donc pas un commun. Pour qu'il y ait commun, il faut qu'il existe une communauté qui décide de s'auto-organiser pour placer cette ressource en bien commun. L'anthropologue du droit Étienne Le Roy signale que le partage est caractéristique des façons de « faire en commun », permettant à la communauté de tisser des liens entre les membres qui la composent et de définir les relations avec celles et ceux qui lui sont extérieur·e·s (Le Roy, 2021).

Les chercheurs s'accordent à dire que la définition du concept de bien commun, ou de commons en anglais, est une entreprise difficile et l'exercice même de circonscrire le concept est sujet à bien des débats dans toutes les disciplines. Ils repèrent cependant l'origine de celui-ci dans les critiques adressées au système des enclosures qui s'est développé en Angleterre au XVIII^{ème} siècle, phénomène à travers lequel les larges étendues de champs ouverts connus sous le nom de terrains communaux ou commons ont été parcellées et enclos, faisant naître le principe de la propriété privée (Hemmungs-Wirtén 2013). Hardt et Negri (2014) ont fourni la première théorie conceptuelle du commun devenu, à travers leurs écrits, « un régime de pratiques, de luttes, d'institutions et de recherches ouvrant sur un avenir non capitaliste » (Dardot et Laval 2014 : 17). Dans leur archéologie sémantique sur la notion de commun, Dardot et Laval soulignent l'importance de distinguer biens communs et commons pour dégager le dernier terme de sa valeur marchande (Dardot et Laval 2014). Si les commons mobilisent très souvent les débats autour des modes et des régimes de propriété – les chercheurs ont montré que les commons, notamment, ne doivent pas être confondus avec la propriété publique, ce qui mène ainsi vers l'analyse des formes de gouvernance de ces biens.

Lors de l'école thématique, après une définition de la notion des communs et une présentation des commons studies, les interventions porteront sur l'usage de cette notion au sein de différentes disciplines scientifiques et seront illustrées par différentes études de cas sur les deux rives de la Méditerranée.

Les ressources théoriques et méthodologiques des commons studies ne vont pas de soi et ces



travaux sont encore trop injustement mobilisés. C'est pourquoi, les participants présenteront durant trois sessions leurs travaux de recherche pour intégrer progressivement la notion des communs en interaction avec les chercheurs présents et issus de différentes disciplines. La **première session** permettra aux jeunes chercheurs de présenter leurs travaux de recherche. La **deuxième**, organisée sous forme d'ateliers, permettra à partir de la lecture d'articles scientifiques personnalisés pour chaque intervenant et des conférences de réfléchir à l'articulation possible entre leurs problématiques de recherche et celle des communs. La **troisième session** sera la restitution de leurs réflexions, de manière individuelle ou par groupe. Une **soirée ludique** sera organisée autour d'un **serious game** sur l'environnement comme bien commun. Au final, l'objectif de cette école thématique est de proposer aux jeunes chercheurs, par le prisme des communs, un regard renouvelé et interdisciplinaire sur leur objet de recherche et ainsi d'enrichir leurs problématiques initiales.

Bibliographie indicative :

- CORNU Marie, ORSI Fabienne & ROCHFELD Judith (dir.), 2017, Dictionnaire des biens communs, Paris, PUF, coll. « Quadrige ».
- DELMAS Bruno et LE ROY Étienne, 2019, Les communs aujourd'hui ! Enjeux planétaires d'une gestion locale de ressources renouvelables, Paris, Karthala.
- DARDOT Pierre, LAVAL Christian, 2014, Commun. Essai sur la révolution au XXIème siècle, Paris, La Découverte, 600 p.
- HARDT Michael, Negri Antonio, Elsa Boyer (Trad.), 2014, Commonwealth, Paris, Folio.
- HEMMUNGS-WIRTÉN Eva, 2013, « Passé et présent des biens communs. De l'utilisation des terres au partage d'informations », La vie des idées, 17 septembre 2013. Consulté sur internet le 15 novembre 2016 : <http://www.laviedesidees.fr/Passe-et-present-des-biens-communs.html>
- LE ROY Étienne, 2021, La révolution des communs et le droit. Nouveaux enjeux fonciers en Afrique, Amérique et Europe, Québec, éditions science et bien commun.
- OSTROM Elinor, 1990, Governing the Commons, New York, Cambridge University Press.
- OSTROM Elinor, 2010, Gouvernance des biens communs. Pour une nouvelle approche des ressources naturelles, Bruxelles, De Boeck, 301 p.

Comité d'organisation : Ghislaine GALENGA (MMSH/Aix-Marseille Université/IDEMEC), Solenn DE LARMINAT (MMSH/CNRS-Aix-Marseille Université/CCJ) et Rim JEMLI (MdMSH/Université de Sfax)

Comité scientifique : Adel BEN YOUSSEF (MdMSH/Université de Sousse) ; Christophe CHARLIER (MSHS/Université Côte d'Azur) ; Ali DOUAI (MSHS/Université Côte d'Azur) ; Ghislaine GALENGA (MMSH/Aix-Marseille Université) ; Marie-Laurence HEBERT-DOLBEC (MSH/Université Libre de Bruxelles) ; Rim JEMLI (MdMSH/Université de Sfax) ; Béatrice MESINI (MMSH/CNRS-Aix-Marseille Université).

PROGRAMME

Mardi 11 octobre

10h30-10h50 *Café-accueil des participants à la MMSH, Salle DUBY*

Mots d'ouverture

10h50-11h00 **Sophie BOUFFIER**, Directrice de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme
Nouri CHTOUROU, Coordinateur du projet SfaxForward
Michel BONIFAY, Responsable du WP 2 « Jeunes chercheurs » du projet SfaxForward
Rim JEMLI, Ghislaine GALENGA et Solenn DE LARMINAT, Organisatrices de l'Ecole thématique

Session 1 – Présentations des jeunes chercheurs

- Modérateur** **Ghislaine GALENGA**, MCF HDR en anthropologie
- 11h00-11h20 **Le devenir des terres collectives en Tunisie**
LAABAR Mabrouk, doctorant en 3e année en économie de l'Univ. de Sfax, Laboratoire de l'Economie et Sociétés Rurales (LESOR) de l'Institut des régions arides Médenine (IRA)
- 11h20-11h40 **L'émergence des transactions foncières marchandes. La fin des communs au Burkina Faso ?**
KINDO Mamoudou, doctorant 3e année en anthropologie d'Aix Marseille Université, Laboratoire Population Environnement Développement (LPED)
- 11h40-12h00 **Le foncier pastoral en Albanie : de la mosaïque héritée aux enjeux socio-environnementaux méditerranéens contemporains. Étude de trois territoires ruraux : le Has, la Rrungaja (Korça) & Dukat – Karaburun (Vlora)**
CROUTEIX Oriane, post-doctorante AFD en géographie
- 12h00-12h20 **Politique Environnementale et Urbanisation : la forêt urbaine comme stratégie d'adaptation au changement climatique**
DIELEN Ilona, doctorante en 2e année en économie de l'Univ. Côte d'Azur, GREDEG
- 12h20-12h40 **Le changement climatique : trilemme environnemental social et économique**
MAHDI Mariem, doctorante 3e année en économie de l'Univ. de Sfax, Laboratoire en Economie de développement (LED)
- 12h40-14h00 *Pause déjeuner à la MMSH*

Session 1 – Présentations des jeunes chercheurs (suite)

- Modératrice** **Béatrice MESINI**, Politiste et géographe, CR, CNRS, TELEMMe
- 14h00-14h20 **Aménagement et dynamique géomorphologique du littoral entre Gabès et la frontière tuniso-libyenne**
BOUZNIF Takwa, doctorante en 3e année en géographie de l'Univ. de Tunis
- 14h20-14h40 **Paysage, patrimoine et innovation technologique : vers un cadre de durabilité du paysage culturel sur la rive sud méditerranéenne**
SOUISSI Syrine, doctorante 2e année en étude des paysages et développement du territoire, Univ. de Sousse, Institut Supérieur Agronomique de Chott Mariem (ISA-CM) en cotutelle avec Sorbonne Université.
- 14h40-15h00 **Le patrimoine archéologique tunisien : de la gestion descendante à la gouvernance participative : le cas de Carthage**
HANI Moud, post-doctorant à l'Institut National du Patrimoine de Tunisie
- 15h00-15h20 **Les scénarios de construction du statut de « bien commun » : étude des cas des Médinas tunisiennes**
YOUSSEF REJEB Zeineb, post-doctorante en Sciences de l'architecture, Laboratoire de Recherche Architecturologie et Patrimoine, à l'Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis (LaRPA - ENAU)
- 15h20-15h40 **Le patrimoine alimentaire dans la région de Bani Khedach : une étude anthropologique**
BEN HAMAD Sondes, post-doctorante en histoire de l'Univ. de Sfax
- 15h40-16h00 **Atlas et glossaire nautique de la Tunisie : Complément ou annexe à l'ouvrage d'Albert Gateau**
BENHMIDA Sghaira, post-doctorante en histoire de l'Univ. de Sfax
- 16h00-16h30 *Pause*

Session 2 – Cycles de conférences interdisciplinaires sur les Communs

- Modérateur** **Christophe CHARLIER**, Prof. d'économie, directeur de la MSHS-Univ. de Nice
- 16h30-17h30 **Introduction : Histoire et définition du concept des Communs**
Ghislaine GALLENGA, MCF HDR en anthropologie, AMU/IDEMEC
- 17h30-18h00 **Gestion des Biens communs**
Ali DOUAI, Professeur d'économie, Univ. Côte d'Azur
- 18h00-18h30 **Le patrimoine rural comme bien commun**
Béatrice MESINI, Politiste et géographe, CR, CNRS, TELEMMe
- 20h00 *Repas au restaurant le Drôle d'endroit dans le Centre d'Aix-en-Provence*

Mercredi 12 octobre

Session 2 – Cycles de conférences interdisciplinaires sur les Communs (suite)

Modérateur Fabien BARTOLOTTI, Docteur en histoire contemporaine, AMU, TELEMMe

9h00-9h30 **Modes de gouvernance des communs en contexte international**
Rim JEMLI, Maître-assistante en économie, Univ. de Sfax.

9h30-10h00 **Biens communs et droit international**
Marie-Laurence HEBERT-DOLBEC, Avocate, Univ. Libre de Bruxelles

10h00-10h30 **Impact des biens communs en Économie**
Christophe CHARLIER, professeur d'économie, Univ. Côte d'Azur

10h00-10h30 **Anthropologie et commun**
Ghislaine GALLENGA, MCF HDR en anthropologie, AMU, IDEMEC

10h30-11h00 *Pause*

Session 2 – Atelier de travail

11h00-13h00 **Distribution d'articles et travail en petits groupes**

13h00-14h30 *Pause déjeuner à la MMSH*

Session 2 – Cycles de conférences sur les Communs en Afrique

Modératrice Rim JEMLI, Maître-assistante en économie, Univ. de Sfax

14h30-15h15 **Processus de co-construction de barrages souterrains au Guéra (Tchad) : une organisation en commun des utilisateurs des ressources agropastorales pour d'adapter au déficit d'eau**

Koffi Olulumazo ALINON, Chercheur au Laboratoire Systèmes d'Elevage Méditerranéens et Tropicaux (SELMET), Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD), Tchad ; Membre du Conseil Exécutif de l'International Association for the Study of Commons (IASC)

15h15-16h00 **L'espace public dans la médina arabe en Tunisie : textes juridiques et contraintes sociales** Adel BEN YOUSSEF, professeur d'Histoire contemporaine, Univ. de Sousse

16h00-17h00 **Table-ronde Patrimoine et Biens Communs**

20h00 *Repas au restaurant de l'hôtel Le Mas des Ecureuils*

Jeudi 13 octobre

Session 2 – Atelier de travail (suite)

9h00-12h30	Suite du travail en petits groupes et préparation de la session 3 au Mas des Ecureuils
12h30-14h00	<i>Pause déjeuner au restaurant de l'hôtel Le Mas des Ecureuils</i>
14h15	<i>Départ pour Marseille</i>

Visite du Mucem à Marseille

15h00-16h30	Visite guidée du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem) à Marseille Introduction générale au musée, passage par « Connectivités » puis déambulation dans les espaces extérieurs du J4 pour discuter de l'architecture et arrivée sur la place d'Armes pour présentation du Fort Saint-Jean.
16h30-18h30	<i>Visite libre à Marseille</i>
18h30	<i>Retour à l'hôtel</i>
19h30	<i>Repas au restaurant de l'hôtel Le Mas des Ecureuils</i>
Soirée	<i>Serious Game autour des Communs</i>

Vendredi 14 octobre

Session 2 – Atelier de travail (suite et fin)

9h00-10h45	Fin des préparations de la session 3 par les participants
10h45-11h00	<i>Pause</i>

Session 3 – Restitution du travail réalisé en atelier

11h00-11h20	LAABAR Mabrouk , doctorant en 3e année en économie de l'Univ. de Sfax, Laboratoire de l'Economie et Sociétés Rurales (LESOR) de l'Institut des régions arides Médenine (IRA)
11h20-11h40	KINDO Mamoudou , doctorant 3e année en anthropologie d'Aix Marseille Université, Laboratoire Population Environnement Développement (LPED)
11h40-12h00	CROUTEIX Oriane , post-doctorante AFD en géographie
12h00-12h20	DIELEN Ilona , doctorante en 2e année en économie de l'Univ. Côte d'Azur, GREDEG



Maison méditerranéenne
des sciences de l'homme
UAR 3125



12h20-12h40 **MAHDI Mariem**, doctorante 3e année en économie de l'Univ. de Sfax, Laboratoire en Economie de développement (LED)

12h40-14h00 *Pause déjeuner au restaurant du Mas des Ecureuils*

Session 3 – Restitution du travail réalisé en atelier (suite et fin)

14h00-14h20 **BOUZNIF Takwa**, doctorante en 3e année en géographie de l'Univ. de Tunis

14h20-14h40 **SOUISSI Syrine**, doctorante 2e année en étude des paysages et développement du territoire, Univ. de Sousse, Institut Supérieur Agronomique de Chott Mariem (ISA-CM) en cotutelle avec Sorbonne Université.

14h40-15h00 **HANI Moud**, post-doctorant à l'Institut National du Patrimoine de Tunisie

15h00-15h20 **YOUSSEF REJEB Zeineb**, post-doctorante en Sciences de l'architecture, Laboratoire de Recherche Architecturologie et Patrimoine, à l'Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis (LaRPA - ENAU)

15h20-15h40 **BEN HAMAD Sondes**, post-doctorante en histoire de l'Univ. de Sfax

15h40-16h00 **BENHMIDA Sghaira**, post-doctorante en histoire de l'Univ. de Sfax

Clôture de l'école thématique

16h00-16h15 **Rim JEMLI, Ghislaine GALLENGA et Solenn DE LARMINAT**, Organisatrices de l'Ecole thématique

16h15 *Pot de clôture*

19h30 *Dîner en Centre-ville d'Aix-en-Provence*



This project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under grant agreement No 857269



RÉSUMÉS

Le devenir des terres collectives en Tunisie

LAABAR Mabrouk, doctorant en 3e année en économie de l'Univ. de Sfax, Laboratoire de l'Economie et Sociétés Rurales (LESOR) de l'Institut des régions arides Médenine (IRA)

La promulgation de la loi n°2016-69 du 10/8/2016 est vraisemblablement annonciatrice d'un nouvel épisode de l'histoire des terres collectives en Tunisie. Décidément, cette loi prévoit l'achèvement des opérations de privatisation à l'horizon de l'année 2022 et consacre l'option d'une gestion communautaire des terres à vocation pastorale, de quoi contribuer au mouvement progressif déclenché par les décrets beylicaux de l'époque coloniale. Toutefois, cette consécration du mode de gestion communautaire semble occulter une conviction assez profonde chez les décideurs politiques du pays. Cette conviction, dont témoignent les composantes institutionnelles des projets de développement pastoral et agropastoral engagés depuis les années

1970, évoque une exploitation plutôt anarchique des parcours collectifs du sud tunisien. À l'aide de la réintroduction de la pratique ancestrale du gdel, i.e. mise en défens, les interventions consécutives desdits projets viennent stimuler le passage d'une conduite continue des troupeaux à une conduite contrôlée mieux favorable à la régénération du couvert végétal de ces parcours et par conséquent à leur durabilité (Ferchichi, 2004, Ouled Belgacem et al, 2019).

Ceci étant, le maintien du régime foncier collectif pour les terres de parcours paraît bien en contradiction avec cette image des pasteurs et agropasteurs locaux incapables même de reproduire les actions collectives de leurs ancêtres. De manière cumulative, les tentatives engagées à maintes reprises pour faire « apprendre » à ces pasteurs et agropasteurs à gérer leurs parcours sont loin d'être concluantes, au vu de la reprise d'une conduite continue des troupeaux suite à la clôture des projets de développement (Abaab et al, 2020). Pour ainsi dire, et à admettre la validité de cette proposition, la situation des communautés pastorales du sud tunisien d'aujourd'hui semble épouser la fameuse représentation de Hardin (1968), celle d'une tragédie insurmontable de surexploitation et de destruction d'un pâturage qui appartient à tous mais à personne. Néanmoins, la solution de privatisation préconisée par Hardin (1968) a été catégoriquement écartée par la dernière réforme foncière de 2016, allant même à prévoir un échancier pour la délimitation des terres de parcours. Intrigué par cette contradiction et d'autant plus par les débouchés effectifs de l'intervention de l'Etat dans la scène de gouvernance des grands parcours du sud tunisien, le présent travail de thèse ambitionne notamment de (1) questionner la réticence des communautés pastorales du sud tunisien de renouer avec la pratique d'antan du gdel en dehors du cadre des projets de développement pastoral et agropastoral et (2) analyser la contribution de l'intervention de l'Etat dans l'amélioration ou la dégradation de la gouvernance des parcours collectifs du sud du pays.

Pour ce faire, le présent travail de thèse fait appel à l'approche méthodologique d'étude de cas des communautés pastorales cibles du grand projet de développement agro-pastoral et de promotion des initiatives locales pour le sud-est (PRODESUD 2003-2020). L'analyse institutionnelle proposée s'appuie notamment sur le cadre IAD (Institutional Analysis and Development Framework, Kiser et Ostrom, 1982 ; Ostrom, 2005, McGinnis, 2011) et la théorie des communs (Ostrom, 1990, 2000, 2009) pour structurer la collecte et le traitement des données primaires et secondaires requises pour la validation des hypothèses de recherche.

Mots- clés : biens communs, cadre IAD, nouvelle économie institutionnelle, parcours collectifs, Tunisie.



Maison méditerranéenne
des sciences de l'homme
UAR 3125



L'émergence des transactions foncières marchandes. La fin des communs au Burkina Faso ?

KINDO Mamoudou, doctorant 3e année en anthropologie d'Aix Marseille Université, Laboratoire Population Environnement Développement (LPED)

Le Burkina Faso connaît ces dernières années une émergence des transactions foncières marchandes de terres agricoles. Cet essor du marché foncier en particulier de l'achat-vente a été favorisé par le jeu des politiques publiques. Il s'agit notamment, d'une part, de la politique de promotion de l'agrobusiness, présentée comme modèle de développement d'une agriculture moderne, compétitive, intégrée au marché et contribuant à l'autosuffisance alimentaire lancée par le gouvernement en 1999 où il fait appel à de « nouveaux acteurs » (opérateurs économiques, hommes politiques, fonctionnaires du public, salariés du secteur privé, etc.) auxquels il demande d'investir dans l'agriculture. Il s'agit d'autre part, de la politique de libéralisation du secteur de la promotion immobilière lancée par le gouvernement et consacrée par la loi n° 057-2008/AN du 20 novembre 2008, portant promotion immobilière. La libéralisation de ce secteur et la suspension des opérations de lotissement prise par l'État en 2014 va se traduire par une montée en force des promoteurs immobiliers privés. Dans la pratique, ces politiques publiques libérales ont donné lieu à des « accaparement de terres » agricoles à grandes échelles en zones péri-urbaines comme en zones rurales.

Conjuguée à la pression foncière, l'émergence de la marchandisation des terres agricoles compromet significativement le « droit à l'existence » des populations vivant de l'exploitation de ces terres. Elle marque une rupture avec le principe coutumier de non-aliénabilité qui préserverait la terre comme bien commun pour les groupes familiaux élargis et garantissait de ce fait, un accès à la terre aux membres présents et futurs de ces groupes à travers des ajustements entre la taille des groupes domestiques et les surfaces exploitées. La pression marchande de terres agricoles au fur et à mesure qu'elle avance entraîne une sorte de débordement des droits individuels sur les droits collectifs et une déstructuration des communs des groupes de descendance. À travers cette thèse, nous nous donnons pour objectif principal d'analyser les effets de la « spéculation foncière » sur les rapports sociaux autour de la terre.

Le foncier pastoral en Albanie : de la mosaïque héritée aux enjeux socio- environnementaux méditerranéens contemporains. Étude de trois territoires ruraux : le Has, la Rrungaja (Korça) & Dukat – Karaburun (Vlora)

CROUTEIX Oriane, post-doctorante AFD en géographie

L'Albanie, petit pays méditerranéen des Balkans a une histoire originale entre intégration dans l'empire ottoman et soumis à un régime communisme radical. Les activités pastorales y mobilisent une diversité d'espaces ruraux, telles que les forêts méditerranéennes, les prairies permanentes et les terres arables. Elles sont au cœur d'enjeux environnementaux (préservation de la biodiversité), sociaux (de nombreux foyers ruraux albanais les pratiquent), et économiques (en fournissant une part essentielle des produits alimentaire laitiers et carnés). Les activités pastorales sont alors au cœur d'enjeux environnementaux sociaux et économiques.

Afin de comprendre les mécanismes d'accès au foncier et de partage des ressources pastorales, l'étude présente et compare trois territoires ruraux et montagnards albanais : le Has au Nord-Est, à la frontière kosovare et assez isolé ; la Rrungaja, un massif de la municipalité de Korça, une ville de l'intérieur des terres ; et Dukat une montagne littorale et une péninsule intégrées dans une aire protégée dans la municipalité touristique de Vlora.

Afin d'interroger pleinement les régimes fonciers, l'étude s'est appuyée sur le cadre théorique des communs et sur une méthodologie inductive. Deux phases de terrains de 3 semaines ont permis de s'entretenir avec 37 personnes et d'organiser 4 restitutions en Albanie. La majorité des territoires forestiers et pastoraux sont depuis peu gérées par les municipalités. Cependant, localement les ressources sont partagées et gérées en fonction des villages. L'appartenance à un village et un lignage sont centraux pour l'accès au territoire et à ses ressources. Les descriptions des gestions des ressources pastorales sur chaque territoire montrent une diversité des situations avec un empilement des règles, des habitudes et des arrangements. Ces situations de gestion sont aussi particulièrement



This project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under grant agreement No 857269





Maison méditerranéenne
des sciences de l'homme
UAR 3125



dynamiques en fonction de la disponibilité des ressources, des modifications des règles et normes et des évolutions des systèmes de productions. Enfin, cette étude met en lumière le déclin des activités pastorales en Albanie alors qu'elles fournissent de nombreuses externalités positives, et propose, dans un cadre plus opérationnel, plusieurs pistes d'actions.

Politique Environnementale et Urbanisation : la forêt urbaine comme stratégie d'adaptation au changement climatique

DIELEN Ilona, doctorante en 2e année en économie de l'Univ. Côte d'Azur, GREDEG

Les multiples objectifs environnementaux fixés aujourd'hui par les autorités, à travers le monde, responsabilisent les villes et métropoles face aux enjeux climatiques et démographiques à venir. Les villes concentrent la majorité des activités anthropiques et économiques, causant des impacts environnementaux considérables, et vont rendre la vie quotidienne pour ses habitants de plus en plus difficile. Les espaces verts procurent de nombreux bénéfices écosystémiques et entrent dans la stratégie requise pour répondre aux divers objectifs environnementaux fixés. Ces zones végétalisées offrent, d'une part, un moyen d'atténuer l'impact du territoire urbain en captant et stockant les émissions de CO₂, d'autre part, ces espaces permettent de s'adapter aux conséquences immuables du réchauffement climatique. L'objectif de la thèse est d'analyser les politiques de végétalisation des centres urbains en gardant une perspective de développement durable. Pour cela, la thèse va consister à revoir, dans un premier chapitre, les fondements théoriques derrière la mise en place de ce type de politique publique d'un point de vue normatif. L'objectif de cette revue est d'intégrer la politique de végétalisation urbaine dans l'analyse économique à travers une littérature recoupant les interactions entre les indicateurs de l'état de l'environnement et le développement économique urbain. Ensuite, nous aurons une approche sur les questions d'équité, de vivabilité et de viabilité actuelle des politiques de végétalisation. Un second chapitre s'attardera sur les questions de gentrification verte, notamment depuis la pandémie du Covid-19. Nous analyserons comment s'est effectué la gentrification des quartiers dotés d'espaces verts urbain et des habitations en campagne, puis sur qui les coûts engendrés par cette hausse des prix ont le plus pesé. Un troisième chapitre portera sur la question de vivabilité des espaces verts à partir d'une étude sur l'effet de ces politiques sur les indicateurs de santé de la population citadine.

Mots-clés : Espaces verts ; Adaptation ; Politiques Environnementale ; Microéconomie ; Ville.

Le changement climatique : trilemme environnemental social et économique

MAHDI Mariem, doctorante 3e année en économie de l'Univ. de Sfax, Laboratoire en Economie de développement (LED)

L'environnement est l'un des biens publics mondiaux les plus sensibles de nos jours. La prise de conscience à l'importance de sa protection et la limitation de sa dégradation a pris assez de temps pour se concrétiser. Ceci se manifeste clairement ces dernières années dans les conférences des parties (COPs), les derniers forums économiques mondiales, et les objectifs du développement durables (ODD 2030) mise par le groupe des nations unis pour le développement.

Le changement climatique en particulier est considéré comme la facette de cette dégradation environnementale. L'importance de la question climatique se voit dans la propagation ses externalités négatives. Ses impacts ne se limitent pas uniquement dans le cadre environnemental mais parallèlement dans le cadre économique et sociale. L'interdépendance de ses effets sur les divers secteurs économiques le permet d'être l'un les principaux ODD à atteindre. Les finalités de l'objectif de l'atténuation du changement climatique sont en relation directe avec la réussite d'autres objectifs de développement durable. En effet, il agira directement sur le secteur agricole donc sur la famine, la santé et le bien-être, l'accès à l'eau salubre et aux énergies durables, la vie terrestre et marine, la consommation et la production responsable etc..



This project has received funding from the European
Union's Horizon 2020 research and innovation
programme under grant agreement No 857269



Le traitement de la question climatique dans cette thèse de recherche s'intègre sous nos convictions de la nécessité d'agir pour atteindre l'objectif climatique. En se basant sur la littérature économique dans ce sujet et en mesurant le coût de l'inaction contre cette problématique ; le coût du changement climatique sur les différents secteurs économiques ainsi que sur le bien-être inter et intragénérationnelle, on pourrait fixer la réforme économique adéquate permettant de faire face aux contraintes climatiques. On suppose utiliser la taxe carbone éeue comme l'une des plus efficaces outils de réduction du changement climatique.

Modéliser l'impact macro-économique de cette réforme ainsi que l'impact de la réallocation efficiente et verte des recettes de la taxe proposée, nous permettra de mieux visualiser l'efficacité coût-bénéfice de la politique proposée.

Mots clés : changement climatique, développement durable, modélisation économique.

Aménagement et dynamique géomorphologique du littoral entre Gabès et la frontière tuniso-libyenne

BOUZNIF Takwa, doctorante en 3e année en géographie de l'Univ. de Tunis

La zone côtière se présente entre Gannouche du gouvernorat de Gabès et la frontière tuniso-libyenne (le gouvernorat de Medenine). Elle s'étend sur à peu près de 250 km de ligne de côte. Cette partie du littoral tunisien était le point d'intérêt de nombreux chercheurs.

Pour Perthuisot (1975) son point d'intérêt était : la Sebkhah el Melah de Zarzis, genèse et évolution d'un bassin salin paralique. Paskoff s'est intéressé au Golfe de Gabès dans le cadre de ses recherches sur le littoral de la Tunisie au Quaternaire récent et dans l'Antiquité. Oueslati (1993) a fait des recherches sur le Quaternaire notamment les variations du niveau marin et sur l'impact des aménagements sur l'évolution actuelle. Bourgoù s'est intéressé aussi à quelques impacts de l'aménagement touristique à Zarzis dans les années 1990. Kouka (2017) a abordé des aspects géoarchéologiques à Boughrara.

D'une part, notre secteur d'étude présente une diversité géomorphologique : des plages parfois à champ dunaire important à Gabès et Zarzis, côte à marais maritimes dans plusieurs segments du golfe, falaises à El Jorf, zones humides de Bihret El Bibène et Sebkhah El Melah... Ces types de côtes connaissent une dynamique géomorphologique importante en partie en relation avec les aménagements qui ont été réalisés. La méthode de la superposition de différents documents cartographiques, photographiques et satellitaires multi-dates et la comparaison entre elles relèvera la tendance de la dynamique récente et l'évolution des unités du modelé littoral en fonction des facteurs naturels et des facteurs anthropiques. Ainsi que les observations de terrain indiquent des manifestations d'une érosion marine, localement très sévère.

D'autre part, l'importance socio-économique et écologique de la partie méridionale du golfe de Gabès en particulier dans le contexte de crise environnementale engendrée par les aménagements réalisés justifie de mener une réflexion sur le fonctionnement, l'évolution du milieu côtier ainsi que la gestion de l'utilisation des ressources de cet espace littoral.

Cette partie du golfe de Gabès devient de plus en plus vulnérable en raison des facteurs naturels tels que les changements climatiques, l'érosion marine, ...La situation est aggravée par des facteurs humains tels que la surexploitation des ressources naturelles (surpêche, eaux souterraines,), les activités industrielles et leurs rejets néfastes dans la mer et au voisinage du rivage (industrie polluante de transformation des phosphates). Toutes ces perturbations engendrées par les aménagements ont créé une situation particulièrement vulnérable.

Mots-clés : Golfe de Gabes ; aménagement littoral ; géomorphologie ; dynamique ; anthropisation ; vulnérabilité.



Maison méditerranéenne
des sciences de l'homme
UAR 3125



Paysage, patrimoine et innovation technologique : vers un cadre de durabilité du paysage culturel sur la rive sud méditerranéenne

SOUISSI Syrine, doctorante 2e année en étude des paysages et développement du territoire, Univ. de Sousse, Institut Supérieur Agronomique de Chott Mariem (ISA-CM) en cotutelle avec Sorbonne Université.

Le centre-ville de Sfax et les îles de Kerkennah constituent une trame de paysages patrimoniaux représentant le patrimoine bâti de la ville de Sfax et des îles de Kerkennah. Par ailleurs, la conservation des paysages culturels est devenue une préoccupation mondiale en raison de la vitesse croissante des changements des paysages au 21e siècle, tel est le cas en Tunisie. Les principaux objectifs de ce travail de recherche consistent à acquérir une réflexion sur les paysages patrimoniaux bâtis et naturels et d'étudier l'apport de l'enjeu paysager et des nouvelles technologies dans la gestion durable du patrimoine et du territoire et réétudier le patrimoine, le mettre en valeur et le promouvoir à partir d'une approche multidisciplinaire : paysagère, architecturale, urbaine, environnementale, historique, sociale et économique. Parmi les résultats prévus de l'étude proposée on note la compréhension des principes fondamentaux des nouvelles technologies appliquées à l'étude du patrimoine ; la création d'une base de données numérique sur les sites patrimoniaux; l'interprétation des différents changements qu'a connus le paysage patrimonial étudié face aux changements climatiques et aux facteurs anthropiques et la mise en œuvre d'un plan d'action territorial qui intègre la gestion intelligente et durable des patrimoines étudiés.

Le patrimoine archéologique tunisien : de la gestion descendante à la gouvernance participative : le cas de Carthage

HANI Moud, post-doctorant à l'Institut National du Patrimoine de Tunisie

Cette recherche présentera les problématiques liées à la gestion du patrimoine archéologique en Tunisie, et ce à travers des exemples, notamment le site archéologique de Carthage, un site phare inscrit sur la liste du patrimoine mondial depuis 1979. Ce bien fait partie des premiers biens inscrits sur cette liste de l'UNESCO. Une date qui correspond aux débuts de la valeur universelle et commune des biens culturels dits de l'humanité.

Nous présenterons au départ l'importance et l'évolution de la notion d'appropriation et de patrimonialisation des biens archéologiques par les tunisiens depuis le XIXe siècle jusqu'à aujourd'hui. Deux phases importantes ont caractérisé cette évolution ; la première était une gestion commune de ce patrimoine entre l'administration française présente dans le pays d'une manière officielle entre 1881 et 1956, et la deuxième, après l'indépendance. Qu'est-ce qui caractérise ces deux phases de gestion et quelle continuité peut-on déceler à cet effet ?

Ensuite, nous évoquons la question de « patrimoine national » et sa vocation multidimensionnelle. Cet héritage est en rapport direct avec son contexte social, culturel, économique, politique et écologique. Nous présenterons à travers le cas de Carthage, les enjeux et les problématiques de gestion en vue du partage de ce patrimoine à l'échelle locale et internationale. Carthage est en effet un site très urbanisé qui devrait tirer force de son histoire et localisation prestigieuses et de son contexte en vue de sa sauvegarde et de sa promotion. Or, actuellement, nous attestons une certaine dualité entre les deux entités antique et moderne de la ville. Cette dualité est traduite par des tensions et une rupture entre le bien et sa communauté, ce qui a créé un blocage réel qui date de trente ans dans les plans d'aménagement de la ville d'une part et les plans de protection et de mise en valeur du site archéologique. Les citoyens et les collectivités territoriales qui se sentent souvent lésés par les mesures imposées, souvent unilatérales et draconiennes de protection telles que les zones non aedificandi et les restrictions dans les permis de bâtir considèrent souvent le bien archéologique comme un obstacle devant le développement local et une entrave à leur cadre de vie. Or pour que la valeur universelle se maintienne et prenne effet, il faut que valeurs intrinsèques au site comme l'authenticité, l'intégrité et la lisibilité-visibilité soient préservées et entretenues.



This project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under grant agreement No 857269



Nous faisons donc le diagnostic de cette situation en remontant à travers la méthode SWOT aux causes et conjonctures locales et nationales.

Enfin, nous présentons les leviers d'actions pour une conservation et une gestion intégrée du bien dans son contexte territorial. Cela ne peut être possible sans une démarche participative et globale de partage et de gestion de la cité-site de Carthage. Créer un comité local et officiel de gestion commune de ce bien, résoudre le problème foncier des propriétés privées dans la zone non aedificandi, normaliser les procédures en vigueur des dossiers de permis de bâtir et améliorer le cadre de vie des citoyens en trouvant un terrain d'entente pour les sujets qui opposent les différents acteurs, sont des actions qui peuvent faire de ce bien public, un bien dont les valeurs sont partagées par tous les tunisiens.

Les scénarios de construction du statut de « bien commun » : étude des cas des Médinas tunisiennes

YOUSSEF REJEB Zeineb, post-doctorante en Sciences de l'architecture, Laboratoire de Recherche Architecturologie et Patrimoine, à l'Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis (LaRPA - ENAU)

Lorsque nous pensons au « bien commun », plusieurs notions peuvent nous venir à l'esprit : mémoire, patrimoine, localité, identité, nationalité, communauté, emblème caractéristique, icône, symbole ou encore trésor public... Ces notions révèlent de multiples facettes du concept de bien commun qui engage un processus et des acteurs, se renouvelle constamment, résiste à différentes conjonctures et nous fait surtout réfléchir aux rôles qu'il peut jouer dans la société. Instinctivement, nous pouvons convenir que le bien commun reflète l'identité d'une communauté dans un territoire bien déterminé, dépend du temps, des acteurs et du contexte et il doit être préservé dans le temps présent et transmis aux nouvelles générations. Ainsi, nous déduisons qu'une valeur est associée au bien commun. Mais, d'où vient cette valeur qu'on attribue au bien commun ? Quelles formes cette valeur peut-elle prendre ? Quel processus aboutit à l'acquisition de cette valeur ? Et qui la détermine ?

A travers cet article, nous étudions le processus qui assure le passage d'un objet négligé et ordinaire à un patrimoine reconnu en tant que bien commun. Il s'agit du processus historique, social, juridique, opérationnel et politique par lequel un espace, un territoire, un objet ou une pratique se transforme en bien commun digne de conservation et valorisation. Nous nous interrogeons autour des acteurs intervenants, des causes et des phénomènes qui influencent ce processus de reconnaissance ou de patrimonialisation. Nous affirmons qu'il y a une panoplie de scénarios issus de différentes formes de patrimonialisation aboutissant à la construction ou la destruction du statut de bien commun.

Le corpus des objets d'étude choisi contient différents centres historiques de la Tunisie, plus connus en tant que Médinas. Le choix des Médinas est motivé par plusieurs raisons. D'une part, elles sont réputées pour avoir une image traditionnelle authentique, des ressources inépuisables et une densité patrimoniale qui méritent d'être étudiées malgré la dégradation et l'état de vétusté qui les dominent aujourd'hui. Ces ensembles urbains, précieux et fragiles, se trouvent dans une situation critique et risquent de perdre leurs qualités initiales. D'autre part, chaque Médina vit un scénario personnalisé et trace son propre itinéraire pour être éligible ou non au rang de bien commun. Notre travail consiste à reconstituer le processus qui convient à chaque cas médinois et déterminer son profil aujourd'hui. Nous révélons aussi les enjeux de la sauvegarde et gestion des centres historiques

Mots clés : bien commun, processus, valeur, patrimonialisation, Médinas, statut.

Le patrimoine alimentaire dans la région de Bani Khedach : une étude anthropologique

BEN HAMAD Sondes, post-doctorante en histoire de l'Univ. de Sfax

La nourriture est l'une des choses importantes dans la vie humaine, car c'est l'une de ses priorités, et elle diffère dans ses composantes et son mode de préparation d'une société à l'autre pour plusieurs considérations, notamment l'environnement géographique, la dimension religieuse et les différentes cultures. Nous pouvons

rechercher le patrimoine alimentaire de la région de Bani Kadash pour voir les aspects de l'identité de cette région et ses particularités culturelles, c'est-à-dire que nous essaierons, à travers des témoignages oraux et des études récentes, de mentionner les composants les plus importants de l'alimentation pour le peuple de cette région, comme les céréales et la viande. Nous laisserons également place à la connaissance de leur table en cette période d'aliments, de sucreries et de pain.

La délégation de Beni Kedach est située au sud-est de la Tunisie et à l'ouest du centre du gouvernorat de Médenine, et est à 36 km de celui-ci. C'est une zone de relief montagneux, désertique et de plaine (la plaine de Jaffera), et est bordé au nord par Matmata et Mareth, à l'est par Médenine, à l'ouest par Douze, et au sud par Ghamrasin et Bir al-Ahmar. C'est une zone montagneuse, et se caractérise par la présence d'un couvert végétal riche en plantes diverses, notamment médicinales, notamment (thym, chou frisé, arfaj, absinthe, lavande, genévrier, tamaris...), et un important patrimoine cheptel, surtout les moutons et les chameaux.

L'importance de cette étude réside dans le fait qu'elle a des dimensions qui se chevauchent, notamment Économiques, sociales et culturelles, et cette recherche a touché un type de recherche qui était silencieux, et nous essaierons à travers cette recherche de combler certaines des lacunes que les bibliothèques tunisiennes avaient au niveau de la recherche dans le patrimoine culturel alimentaire.

L'étude vise de nombreux objectifs, notamment :

- Aborder les modes d'adaptation humaine à la pénurie alimentaire.
- Mentionner les habitudes des habitants de Bani Khadach dans la cuisson de leur nourriture.
- Étudier les moyens les plus importants que les humains ont trouvés dans cette région pour conserver leur nourriture afin de la garder fraîche.

Les limites temporelles de cette étude sont tout au long de la période contemporaine, mais étant donné que cette recherche a des dimensions anthropologiques, car elle concerne certaines questions humaines, lier la période étudiée à la période actuelle est nécessaire compte tenu du fait que certaines habitudes alimentaires se sont poursuivies dans cette région. Quant aux limites spatiales, c'est la zone de Bani Khadach, et le but du choix de cette zone était qu'elle présente certaines particularités qui la distinguent du reste des zones, car son climat semi-aride a affecté la qualité de son négativement ou positivement l'alimentation des gens, et c'est ce que nous allons essayer de clarifier.

Dans cette étude, nous utiliserons l'approche descriptive, et la nature du sujet peut nous obliger à suivre l'approche quantitative.

Atlas et glossaire nautique de la Tunisie : Complément ou annexe à l'ouvrage d'Albert Gateau

BENHMIDA Sghaira, post-doctorante en histoire de l'Univ. de Sfax

Le patrimoine naval immatériel est l'idée de ce projet de recherche, essentiellement les mots parlés dans le milieu marin du sud-est Tunisien ainsi les deux îles Kerkennah et Djerba, comme objets patrimoniaux à conserver et à partager dans un glossaire nautique.

Le projet postdoctoral proposé fait partie de la thématique : « le parler des gens de la mer en Tunisie ». Intitulé « Atlas et glossaire nautique de la Tunisie : Complément à l'ouvrage d'Albert Gateau », ce projet a pour objectif d'ajouter un annexe au glossaire nautique tunisien réalisé au début du 20^e siècle dans le but d'étudier ces mots parlés dans plusieurs espaces du bassin méditerranéen. La recherche portera donc en premier lieu sur la présentation de l'œuvre Atlas et glossaire nautique en Tunisie et de son auteur Albert Gateau. Ensuite, ce projet essaie d'élaborer un aperçu général sur le travail de Gateau, les axes de ce travail, la méthodologie suivie ainsi que l'approche générale de l'étude. On tentera de comprendre l'analyse des termes qu'il a faite et qui porte sur la navigation ainsi en donnant des éclaircissements sur les mots qui s'intéressent au parler des marins. Enfin on donne tout l'intérêt à la traduction, la phonétique des mots, les planches, les figures ainsi que la documentation



Maison méditerranéenne
des sciences de l'homme
UAR 3125



photographique, ...

Afin de réaliser notre objectif, plusieurs problématiques ont été posées comme par exemple : Qu'est-ce que reste dans la mémoire des marins des mots collectés par A-G ? De quelle manière pourrait-on compléter le glossaire élaboré par AG ? Selon quelle méthodologie ? Quels sont les espaces littoraux à privilégier ? On se basera principalement sur l'approche ethnographique qui s'appuie sur le travail de terrain dans le but de collecter des mots parlés dans le milieu marin du sud-est Tunisien y compris bien évidemment les deux îles Kerkennah et Djerba.

Cette collecte de termes maritimes sera soumise à une étude spécifique qui portera sur la lexicologie, présentée par ordre thématique sous forme de grille. Ensuite on se concentre sur l'interprétation des spécificités linguistiques de ces mots parlés comme la phonétique du mot, l'explication du sens du terme, la traduction (de l'arabe au français). Outre l'explication de la lexie on devrait penser à des moyens d'illustration soit par image, et/ou par photo.

Nous nous penchons par la suite sur la méthodologie d'intégration de ces mots dans les différents axes du glossaire support (glossaire d'Albert Gateau).

Sur le plan académique, ce projet cherche à enrichir les recherches dans l'histoire maritime et le patrimoine naval de la Tunisie. Sur le plan scientifique, ce projet constituera une base de données solide pour effectuer des recherches ultérieures et effectuer des comparaisons à l'échelle nationale et maghrébine et même méditerranéenne. Ce sujet est d'une grande importance pour la recherche scientifique en Tunisie, d'autant plus que notre pays côtier et méditerranéen est qualifié par son héritage maritime.



This project has received funding from the European
Union's Horizon 2020 research and innovation
programme under grant agreement No 857269





Maison méditerranéenne
des sciences de l'homme
UAR 3125



NOTES



This project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under grant agreement No 857269

